



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Revaloriser l'action des prestataires de soins à domicile

Question écrite n° 1299

Texte de la question

Mme Lise Magnier attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la baisse tarifaire des prestations de soins à domicile. Aujourd'hui, avec la surcharge du secteur hospitalier liée à l'épidémie de la covid-19, les soins à domicile sont essentiels au parcours de soins de certains patients. Cependant, malgré ce besoin absolu, le secteur des prestataires de soins à domicile fait l'objet de baisses tarifaires importantes et incompréhensibles des prestations de soins à domicile. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui apporter des éclaircissements au sujet de ces baisses tarifaires et de lui faire part des actions qu'il compte mettre en oeuvre afin de revaloriser l'action des prestataires de soins à domicile.

Données clés

Auteur : [Mme Lise Magnier](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1299

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2022](#), page 4097

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)